

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-35 du 28 Janvier 1982

portant nomination de Directeurs au
Ministère de l'Information et de la
Propagande.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret n° 81-91 du 20 Mars 1981 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Information et de la Propagande ;
- SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 20 Janvier 1982.

DECRETE :

Article 1er.- Le Camarade AGUEH Boniface est nommé Directeur de l'Information.

Article 2.- Le Camarade ALLAGBADA Noël est nommé Directeur de la Propagande.

Article 3.- Le Camarade OUASSA Michel est nommé Directeur de la Radiodiffusion.

Article 4.- La Camarade BADAROU Michèle est nommée Directrice de la Télévision.

.../...

Article 5.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 28 Janvier 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances

Le Ministre de l'Information et
de la Propagande

Isidore AMOUSSOU

Martin DOHOU AZONHIHO

Ampliatiions : PR 8 CC du PRPB 6 ANR 4 CPC 6 PG/PPC 2 MIP et ses
Directions 10 MF 4 SGG 4 DB-DCF-DSDV-Trésor-DI 20 BN-UNB-FASJEP-
INSJA 8 BCP 2 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 IGE et ses Sections 4
intéressés 4 Préfets 6 JORPB 1.-